

le 7 Décembre 2011

Cher Collègue

Agréablement surpris par le résultat de la procédure engagée sur ton instigation, je tiens à t'exprimer ma reconnaissance pour ton efficacité et ta disponibilité qui ont facilité grandement ma démarche.

L'initiative destinée à attirer l'attention des bénéficiaires de l'arrêt Griesmar puis leur donner les moyens de formuler le recours est utile et respectable.

Convaincu que d'autres nombreux collègues bénéficieront avec le même succès de ton assistance, je te prie de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs



PS : Pour info résultat passage de 75/100 à 80/100 rappel 9000 euros revalorisation mensuelle 160 euros

le 27 Novembre 2011

cher Ami,

Tu m'as invité à formuler une requête auprès du  
Service des retraites de l'Etat en l'assignant près le  
tribunal administratif de Bordeaux. J'ai suivi tes  
conseils, tu m'as même fait passer le texte du recours que  
j'ai transmis au tribunal.

J'ai reçu et j'ai perçu un rattachement du 1/1/2007 au  
30/10/2011 de 8.819,50 Euros. Sans compter que  
maintenant le montant mensuel subira une augmentation  
de plus de 100 Euros d'après mes calculs.

Je ne sais comment te remercier. Jamais je n'aurais  
crû qu'ils existaient des deus comme toi, qui, sans me  
connaître et sans que je sois syndiqué, me permettent de récupérer  
mon dû alors que j'étais complètement dans l'ignorance  
du vote de cette loi à mon avantage.

Avec cet argent je vais sans problème pouvoir restaurer  
mon caveau de famille dans le Pas de Calais.

Je te remercie pour ce que tu as fait et je reste à ta  
disposition, et si un jour tu passes dans le secteur, en Charente  
Mauritane, à proximité de Royan, j'aurais toujours pû à te  
relever.

Je te prie de croire à toute ma considération  
encore merci.

Jean-Louis